

NÉCROLOGIE

Au couvent d'Aubange, en Belgique, vient de s'éteindre doucement dans la paix du Seigneur le R. P. Albert Zingerlé, de la Province de France. Il était dans la 83^e année de son âge, dans la 60^e de son sacerdoce et la 59^e de sa vie religieuse.

De cette longue carrière, plus de la moitié (environ 31 ans) s'est écoulée à Lille, dans la maison de la rue Notre-Dame, et ceux qui fréquentaient la chapelle ou le couvent se rappellent cette bonne figure, large et souriante, qui était bien connue de tous.

Il se montra toujours un bon religieux, très-pieux, très-régulier, très-fidèle à toutes les observances monastiques. On peut dire qu'il ne connut jamais la dispense en ce qui concerne le jeûne et l'abstinence. Sa cellule était un modèle de pauvreté, et les amis qui y entraient étaient stupéfaits qu'on pût vivre si pauvrement, n'ayant guère pour tout mobilier qu'une planche, une petite table où l'image de la mort était bien en évidence, une mauvaise chaise et un très-petit lavabo.

En 1900, la Province fit au R. P. Zingerlé de belles fêtes jubilaires. Certes, à ce moment, il espérait bien finir ses jours à Lille. Il avait compté sans M. Combes qui ne pouvait tolérer que les religieux priassent ensemble sur le territoire de la République française. A l'âge de 76 ans, le P. Zingerlé dut s'exiler, et un an plus tard, il était reçu dans le couvent d'Aubange, où il ne songea plus qu'à se préparer à la mort. La paralysie du bras droit lui fit comprendre que celle-ci approchait. Il demanda lui-même les sacrements, et il les reçut avec son calme ordinaire, souriant à la mort, comme il avait toujours souri à la vie. C'était le mardi 8 juin. Le lendemain le bon Père était encore plus faible. Il avait pu prier jusqu'aux environ de minuit, mais ensuite ses yeux se fermèrent. Il conservait cependant encore toute sa connaissance. Dans la journée on récita les prières de la recommandation de l'âme,